



RD4U-Board(2024)30-FR

**REGISTRE DES DOMMAGES
CAUSÉS PAR L'AGRESSION DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES

**Catégorie de Demandes A2.3
Lésions corporelles graves**

La Haye

www.RD4U.claims

FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES

Catégorie de Demandes A2.3. Lésions corporelles graves

Adoptés par le Conseil du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine le 18 octobre 2024.

Approuvés par la Conférence des participants au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine le [...] 2024.

Les termes en majuscule dans le présent Formulaire de Demande ont la portée qui leur est attribuée à l'article 1 des Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des demandes du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

1. Le présent Formulaire de Demande doit être utilisé par les Demandeurs pour soumettre des Demandes dans la catégorie de Demandes **A2.3 – Lésions corporelles graves**. Il contient les règles spécifiques applicables à la catégorie en question, une description des informations et des Preuves que les Demandeurs sont tenus de soumettre, ainsi que des informations et des Preuves supplémentaires qui peuvent être soumises à l'appui de la Demande.
2. Conformément à l'article 10 des Règles relatives aux Demandes, ce Formulaire de Demande est disponible sous forme numérique dans *Diia*. Le Secrétariat veillera à ce que le présent Formulaire de Demande soit reproduit dans *Diia* de manière efficace, adaptable et facile à utiliser, en tenant compte des particularités des formulaires numériques en général.
3. Pour les Demandes de la catégorie A2.3, les règles suivantes s'appliquent additionnellement aux Règles relatives aux Demandes :
 - 3.1. La catégorie A2.3 concerne les Demandes relatives aux lésions corporelles graves subies sur le territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, s'étendant à ses eaux territoriales, le 24 février 2022 ou à partir de cette date, et causées par les faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine. Cette catégorie inclut les Demandes relatives à des lésions corporelles graves subies en dehors du territoire de l'Ukraine, mais directement liées à un événement survenu sur le territoire de l'Ukraine.
 - 3.2. « Lésion corporelle grave » désigne une lésion qui a causé un préjudice physique ou psychologique important ou des souffrances, y compris, mais sans s'y limiter :
 - a. démembrement ;
 - b. défigurement important, permanent ou temporaire, entraînant une modification substantielle de l'apparence extérieure ;
 - c. la perte significative, permanente ou temporaire, de l'usage ou la limitation de l'usage d'un organe, d'un membre, d'une fonction ou d'un système corporels ;
 - d. l'interruption involontaire de grossesse ;
 - e. tout autre préjudice susceptible d'affecter de manière significative la qualité de vie de la personne lésée.

- 3.3. Les « lésions corporelles graves » ne comprennent pas les contusions, les simples foulures et entorses, les brûlures, coupures et plaies mineures ou d'autres blessures ne nécessitant pas de traitement médical.
 - 3.4. La gravité des lésions corporelles graves est principalement établie par des documents et des dossiers médicaux.
 - 3.5. Les Demandes relevant de cette catégorie incluent les dépenses directement liées aux lésions corporelles graves, y compris les frais de traitement médical et de réadaptation supportés par le Demandeur.
 - 3.6. Les Demandes liées à d'autres conséquences pécuniaires des lésions corporelles graves, y compris la perte de revenus ou d'un emploi rémunéré, doivent être soumises dans d'autres catégories concernées.
 - 3.7. Les Demandes relatives à des lésions corporelles graves résultantes d'actes de violence sexuelle, de la torture ou d'autre peines ou traitements inhumains ou dégradants, de la privation de liberté ou du travail ou services forcés peuvent être soumises dans cette catégorie, en tant que Demande distincte, ou dans le cadre des catégories concernant la violence sexuelle, la torture ou d'autre peines ou traitements inhumains ou dégradants, la privation de liberté ou le travail ou services forcés.¹
 - 3.8. Les Demandes au nom d'enfants mineurs ou de personnes sous tutelle sont soumises conformément aux Règles relatives à la représentation.
4. L' « **Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie A2.3** » contenu dans le présent Formulaire de Demande doit être reproduit mot pour mot sous forme numérique dans *Dia*. Le Secrétariat le publie également sur le site web du Registre.

* * *

Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie A2.3

- (1) Le présent Formulaire de Demande est prévu pour la soumission d'une Demande au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine **dans la catégorie A2.3 – Lésions corporelles graves.**
- (2) Le Conseil du Registre détermine l'admissibilité de votre Demande à être inscrite au Registre. Cette détermination ne signifie pas que le contenu de la Demande ou son montant aient été examinés, qu'une indemnisation ait été accordée ou qu'un paiement vous soit dû. L'examen de votre Demande et l'octroi d'une indemnisation seront effectués par un mécanisme d'indemnisation futur qui reste à établir (au sens du Statut du Registre).
- (3) Avant de soumettre la Demande, vous êtes invité(e) à consulter les informations relatives au Registre sur son site web à l'adresse www.RD4U.claims ou www.RD4U.coe.int et les différentes règles et instructions relatives à la soumission des Demandes, en particulier les Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des demandes, le Formulaire de Demande et les Règles : Catégorie de Demandes A2.3 – Lésions corporelles graves, ainsi que la rubrique questions courantes (FAQ).
- (4) Toutes les Demandes doivent être soumises au moyen des Formulaires de Demande approuvés par le Registre pour chaque catégorie de Demande. Le présent Formulaire de

¹ Catégories A2.4 – Violence sexuelle ; A2.5 – Torture ou autres peines ou traitements inhumains ou dégradants ; A2.6 – Privation de liberté ; et A2.7 - Travail ou services forcés.

Demande doit être utilisé pour la soumission par des personnes physiques de Demandes pour lésions corporelles graves survenues le 24 février 2022 ou à partir de cette date sur le territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues par les faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine – **Catégorie de Demandes A2.3**. Ce Formulaire de Demande peut être également utilisé pour la soumission par des personnes physiques de Demandes pour des lésions corporelles graves survenues en dehors du territoire de l'Ukraine, mais qui sont directement liés à un événement survenu sur le territoire de l'Ukraine. Si vous souhaitez soumettre une Demande pour un autre type de perte, dommage ou préjudice, vous devez utiliser le Formulaire de Demande correspondant à la catégorie de Demande concernée.

(5) La catégorie A2.3 concerne les Demandes pour lésions corporelles graves. « Lésion corporelle grave » désigne une blessure qui a causé un préjudice ou des souffrances physiques ou psychologiques importants, y compris, mais sans s'y limiter, un démembrement; une défiguration importante, permanent ou temporaire, entraînant une modification substantielle de l'apparence extérieure; une perte ou une limitation importante, permanente ou temporaire, de l'usage d'un organe, d'un membre, d'une fonction ou d'un système corporel; une interruption de grossesse; ou toute autre blessure susceptible d'avoir un impact important sur la qualité de vie de la personne blessée. Les « lésions corporelles graves » ne comprennent pas les contusions, les simples foulures et entorses, les brûlures, coupures et plaies mineures ou d'autres blessures ne nécessitant pas de traitement médical.

(6) Les Demandes de cette catégorie peuvent être soumises par ou au nom de la personne gravement blessée. La gravité de la lésion corporelle sera établie en premier lieu par des documents et des dossiers médicaux.

(7) Les Demandes relevant de cette catégorie incluent les dépenses directement liées aux lésions corporelles graves, y compris les frais de traitement médical et de réadaptation supportés par le Demandeur.

(8) Les Demandes liées à d'autres conséquences pécuniaires des lésions corporelles graves, telles que la perte de revenus ou d'un emploi rémunéré, doivent être soumises dans d'autres catégories concernées.

(9) Les Demandes relatives à des lésions corporelles graves résultant d'actes de violence sexuelle, de la torture ou d'autres peines ou traitements inhumains ou dégradants, de la privation de liberté ou de travail ou services forcés peuvent être soumises dans cette catégorie, en tant que Demande distincte, ou dans le cadre des catégories concernant la violence sexuelle, la torture ou d'autre peines ou traitements inhumains ou dégradants, la privation de liberté ou le travail ou services forcés.

(10) Votre Demande doit être soumise au Registre par l'intermédiaire du portail web de *Diia* à l'adresse www.diia.gov.ua/services/RD4U. Le Registre traitera et vérifiera la Demande et les Preuves à l'appui et décidera si votre Demande est admissible à être inscrite au Registre. Vous serez informé(e) de la décision du Registre en temps utile par l'intermédiaire de *Diia*.

(11) Vous devrez fournir certaines informations et Preuves à l'appui de votre Demande. Certaines informations seront tirées de diverses sources électroniques existantes.

(12) Vous pourrez soumettre des informations supplémentaires et télécharger des fichiers contenant des Preuves à l'appui de votre Demande, pour autant qu'elles soient conformes aux exigences techniques du Registre. Vous aurez la possibilité de vérifier toutes les informations avant qu'elles soient soumises au Registre.

(13) Vous n'avez pas besoin de compléter votre Demande en une seule fois, et vous pourrez sauvegarder le projet de Demande et le compléter à un stade ultérieur. Toutefois, il

est conseillé de s'assurer que toutes les informations nécessaires sont préparées et disponibles.

(14) Vous devez vous assurer que les fichiers soumis dans le cadre de votre Demande sont accessibles, lisibles et qu'ils ne sont pas infectés par des virus informatiques ou toute autre forme de logiciel malveillant. Si le Registre identifie des fichiers que vous avez soumis comme étant inaccessibles, illisibles ou infectés, votre Demande risque de ne pas être inscrite au Registre.

(15) En soumettant votre Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous acceptez de transférer des données à caractère personnel au Registre et autorisez le Registre à stocker, traiter et transférer ces données à caractère personnel conformément aux Principes sur la protection des données à caractère personnel du Registre.

(16) Les Demandes soumises par des ressortissants russes ne sont pas admissibles à être inscrites au Registre. Toutefois, les Demandes des ressortissants russes peuvent être inscrites au Registre si ceux-ci peuvent établir qu'ils possèdent également une autre nationalité.

(17) En soumettant votre Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous confirmez qu'elles représentent fidèlement votre identité en tant que Demandeur, votre nationalité, votre droit de soumettre une Demande et le contenu de la Demande. Vous comprenez que la soumission d'une Demande mensongère ou fausse peut avoir pour conséquence que votre Demande soit considérée comme manifestement infondée et qu'elle ne soit pas inscrite au Registre.

* * *

Questions préliminaires
1. Langue de soumission de la Demande (ukrainien ou anglais)
2. Catégorie de Demande
I. Identification du Demandeur
3. Nom et prénom
4. Genre
5. Date de naissance
6. Nationalité
7. Document d'identité/numéro de passeport
8. Numéro d'identification fiscale ukrainien
9. Numéro d'inscription dans le registre démographique ukrainien
10. Adresse officielle du Demandeur
11. Adresse effective du Demandeur
12. Numéro(s) de téléphone de contact
13. Adresse électronique
14. Sous-groupe de Demandeurs (<i>tels que membres de l'armée, de la défense territoriale, des forces de l'ordre, travailleurs des services d'urgence, des services publics ou des infrastructures essentielles, personnel médical</i>)
15. Le Demandeur a-t-il été condamné pour un crime lié à l'agression russe contre l'Ukraine
16. Le Demandeur est-il soumis à des sanctions ou à d'autres mesures restrictives équivalentes imposées par un gouvernement ou une organisation internationale
17. Si la Demande est soumise par l'intermédiaire d'un Représentant, les informations d'identification équivalentes concernant ce Représentant
18. Si la Demande est soumise par l'intermédiaire d'un Centre de prestation de services administratifs en Ukraine, les informations requises par l'article 7 des Règles relatives à la représentation.

II. Événement
19. Type d'événement
20. Date de l'événement
21. Lieu de l'événement
22. Description de l'événement
III. Lésions corporelles graves
23. Description des lésions corporelles graves
24. Documentation et dossiers médicaux (le cas échéant)
IV. Dépenses directement liées aux lésions corporelles graves
25. Montant des dépenses à la charge du Demandeur
26. Énumération détaillée du montant des dépenses
V. Autres procédures judiciaires
27. Informations sur les procédures judiciaires ou les enquêtes menées par les forces de l'ordre (le cas échéant)
VI. Preuves supplémentaires
28. Preuves supplémentaires concernant l'identité du Demandeur
29. Preuves supplémentaires concernant l'événement qui a causé les lésions corporelles graves
30. Preuves supplémentaires concernant les lésions corporelles graves
31. Preuves supplémentaires concernant les dépenses directement liées aux lésions corporelles graves
32. Preuves supplémentaires concernant d'autres éléments de la Demande
VII. Vérification et soumission
33. Vérification et confirmation des données
34. Vérification de l'identité avant la soumission
35. Accord de transmission de données à caractère personnel
36. Soumission de la Demande

* * *